

JUIN 2024

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Association pour  
la Sauvegarde de  
l'Enfant à l'Adulte



# SOMMAIRE

<b>Rapport Moral du Président</b> .....	<b>P. 3-4</b>
<b>Quelques chiffres</b> .....	<b>P. 5</b>
<b>Organigramme</b> .....	<b>P. 6</b>
<b>Pôle Protection de l'Enfance</b> .....	<b>P. 7-18</b>
Introduction de la directrice .....	P. 7-8
Chiffres clés .....	P. 7
Organigramme .....	P. 10
• Les Mecs .....	P. 11-12
• DEFI .....	P. 13
• AEMO .....	P. 14-15
• SAE .....	P. 16-17
• DAMIE .....	P. 18
<b>Pôle Handicap Adultes</b> .....	<b>P. 19-29</b>
Introduction du directeur .....	P. 19-20
Chiffres clés .....	P. 19
Organigramme .....	P. 21
• ESAT de Meymac .....	P. 22
• Les foyers de Meymac .....	P. 23-25
• Les Milieux Ordinaires .....	P. 26-27
• Cap emploi .....	P. 28-29
<b>Pôle Handicap Enfants</b> .....	<b>P. 30-38</b>
Introduction du directeur .....	P. 30-31
Chiffres clés .....	P. 30
Organigramme .....	P. 32
• IME les Cévennes .....	P. 33-34
• SESSAD du Velay .....	P. 35-36
• Les Apparts d'Espaly .....	P. 37
• Communauté 360 .....	P. 38
<b>Pôle Précarité Insertion</b> .....	<b>P. 39-46</b>
Introduction du directeur .....	P. 39-40
Chiffres clés .....	P. 39
Organigramme .....	P. 41
• SIAO/115 - SAO/EPIH .....	P. 42-43
• Jean Solvain .....	P. 44
• Hébergement Insertion .....	P. 45-46



## RAPPORT MORAL

du Président  
M. Jack OLIVIER

**Je ne reviendrai pas sur les fortes turbulences traversées par notre Association au cours de l'année 2023.**

Je retiendrai surtout qu'en dépit des événements qui l'ont ébranlée, l'engagement de ses professionnels et leur profond attachement à ses valeurs fondatrices, lui ont permis de réaliser l'ensemble de ses missions.

Et pourtant, force est de constater que notre secteur d'activité doit faire face à de grandes difficultés dans la gestion des Ressources Humaines que de plus en plus d'entreprises valorisent en les considérant comme des « Richesses Humaines ». Notre Convention Collective 66 inadaptée et la non reconnaissance d'une partie importante des salariés toujours exclus de la « prime Ségur » pèsent sur la situation des professionnels.

Heureusement, les annonces récentes d'AXESS, la confédération des employeurs du secteur, devrait permettre d'envisager l'avenir d'une façon plus sereine pour les salariés de l'ASEA43.

La question des « Oubliés des SEGUR » devrait être très prochainement réglée. Et, je me réjouis que l'ensemble des salariés de notre secteur puissent enfin bénéficier de cette revalorisation quels que soient leur métier et leur secteur d'activité.

**L'année 2023 a aussi permis de mettre en évidence l'engagement sans faille des administrateurs,**

qui ont dû assurer la continuité de l'Association dans un contexte difficile et ont œuvré pour la préparation de son avenir. Je citerais simplement deux chiffres qui témoignent de leur investissement pour assurer la gouvernance associative : 13 réunions du Conseil d'Administration et 26 réunions du Bureau. Je leur suis très reconnaissant pour leur soutien et leur disponibilité au cours de cette période.

Avec l'éclairage du Cabinet Interactions et la participation des Directeurs de Pôles, un travail très important afin de structurer l'Association et d'assurer ainsi sa pérennité, travail qui s'est traduit par un plan d'action et un calendrier de mise en œuvre. Ces deux documents constituent la « feuille de route » de notre nouveau Directeur Général, Marc BOIZOT, qui a pris ses fonctions le 02 avril 2024.



La taille de l'ASEA, 18 établissements, 526 bulletins de salaires mensuels, 24,5 millions d'euros de budget annuel, impose la mise en place d'un Siège offrant à ses quatre pôles de véritables fonctions « support » sécurisées, dans plusieurs domaines :

- Gestion des Ressources Humaines.
- Gestion Administrative, Comptable et Financière.
- Gestion des Achats.
- Gestion du Patrimoine immobilier et de Sécurité des biens.
- Gestion de la Qualité et de l'Évaluation Externe.

L'un des objectifs est de permettre à l'ensemble des cadres et des professionnels de se consacrer pleinement à leur cœur de métier.

Pour réaliser cette transformation, il sera bien entendu nécessaire de renforcer les moyens humains et en conséquence budgétaires du Siège.

Je voudrais aussi souligner qu'afin d'améliorer la prise en charge des personnes accompagnées, ainsi que les conditions de travail des personnels, l'ASEA a fait l'acquisition pour le Pôle Précarité Insertion, des anciens locaux de l'AIST, rue Richond des Brus. Les salariés sont en train d'élaborer un projet de service exemplaire avant de déménager à cette nouvelle adresse.

Les Services de Milieu ouvert du Pôle Handicap Adultes devraient également intégrer ce bâtiment, dans la partie acquise auprès de la CPAM.

Je voudrais profiter de cette Assemblée Générale pour rendre hommage à Delphine Chacornac, Directrice du Pôle Protection de l'Enfance, qui a quitté récemment nos effectifs et vient d'intégrer un poste, nouveau pour elle.

Grande professionnelle, totalement investie dans ses missions, elle fait partie de ces « talents », pour lesquels les recruteurs sont à l'affût.

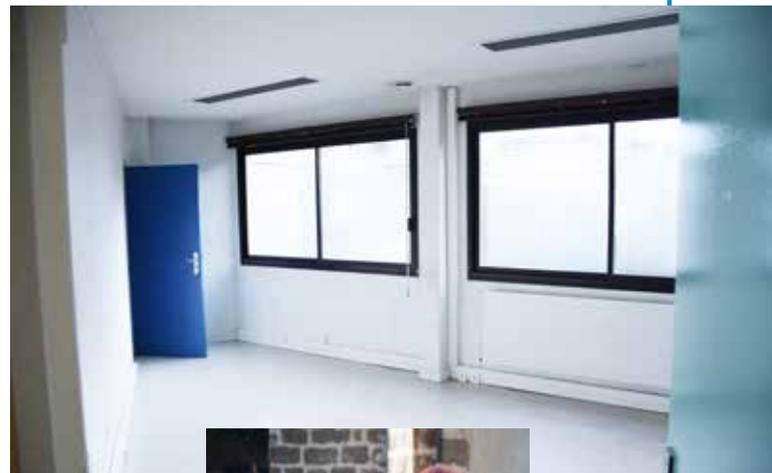
L'ensemble des membres du Conseil d'Administration la remercie pour l'immense travail qu'elle a accompli au sein de l'ASEA et lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Je remercie tous nos financeurs qui nous accompagnent et avec lesquels nous avons pu échanger régulièrement.

Tous mes remerciements vont bien sûr aux Directeurs de Pôles, Chefs de Service, professionnels de toutes catégories, y compris celles et ceux du Siège, qui œuvrent quotidiennement pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

Je vous remercie de votre attention.

**Président, Jack Olivier**



## QUELQUES CHIFFRES



**18 établissements  
et services**



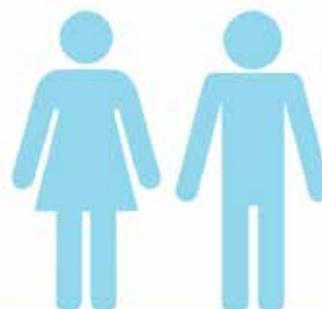
**4 049 personnes  
accompagnées**



**400 professionnels  
saliariés**



**126 travailleurs  
handicapés**



**57%**

**43%**



**24,5 M. € produits d'activité**



**1 850 H de formation  
professionnelle**



## PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

- Maison d'Enfants à Caractère Social - MECS
- Dispositif Éducatif de Formation Individualisé - DEFI
- Service d'Assistance Éducative - AEMO/SIE
- Service d'Accueil Externalisé - SAE
- Dispositif d'Accueil pour Mineurs Étrangers - DAMIE



### Introduction de la Directrice Delphine CHACORNAC

Il me paraît important de resituer le Pôle Protection de l'Enfance de l'ASEA qui regroupe sur 2023, 7 établissements et services et qui est structuré autour de 3 axes :

**L'Hébergement et l'accompagnement éducatif** de 70 enfants et adolescents au sein de :

- la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) les Gouspins - Rochenegly.

Elle est composée de 7 petites unités de vie diffuses, situées dans l'agglomération du Puy-en-Velay et pouvant accueillir 9 à 11 enfants répartis par tranches d'âges (3-9 ans, 9-13 ans, 13-16 ans, 16-18 ans). De plus nous sommes autorisés par le Département à accueillir des jeunes majeurs que nous suivons à partir de l'unité du Petit Vienne avec des logements sur l'extérieur, ce qui représente 6 jeunes en plus.

Sur l'année 2023 nous avons accueillis 99 enfants ou adolescents.

## LES CHIFFRES CLÉS

### **1075 Mineurs suivis ou hébergés sur le Pôle Protection de l'Enfance en 2023**

671 mineurs en file active suivis en AEMO dont 142 en AEMO Renfort

96 mineurs en file active sur le Service d'investigation

99 mineurs accueillis sur la MECS

68 mineurs suivis sur le Service d'Accueil Externalisé

40 mineurs accueillis sur le DEFI

101 mineurs accueillis sur le DAMIE

### **TOTAL 1075 JEUNES**

TOTAL CHARGES NETTES PPE :  
**8 398 332 euros**

**Salariés 136 ETP**

### **Le Service d'Assistance Educative** comprenant

- L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).  
L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) pour laquelle nous sommes habilités pour exercer 456 mesures dont 60 sont exercées avec des modalités avec renfort depuis juillet 2022. En 2023, 671 enfants ont été suivis dont 142 enfants en AEMO avec renfort.

- Le Service d'Investigation Educative (SIE).  
Le service de mesures Judiciaires d'Investigation Éducative est financé par la protection judiciaire de la jeunesse et habilité pour 88 dossiers représentant 150 enfants ou adolescents. 96 enfants ont bénéficié de cette mesure sur 2023

Cela représente en 2023 une intervention auprès de 767 enfants et leurs familles sur l'ensemble du département de la Haute-Loire, répartie en 3 secteurs géographiques avec 2 types de mesures exercées par l'ensemble des professionnels du service.

### **Des services d'accompagnement spécifiques :**

- Le Dispositif Educatif de Formation Individualisé (DEFI ex SAJ)  
accueil à la journée 20 adolescents et adolescentes en décrochage scolaire répartis sur 5 ateliers et 1 classe spécialisée. 40 adolescents ont été accompagnés par ce service en 2021.

- Le Service d'Accueil Externalisé (SAE)  
accompagne 42 enfants dans le cadre de placements à domicile depuis 2014 mais autorisé chaque année pour 27 enfants. 68 enfants et adolescents ont été placés à domicile en 2023.

- Le Dispositif d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (DAMIE)  
qui a une convention sur 2023 avec le Département pour accueillir 70 MNA a accueilli 101 jeunes sur 2023.

- Le Service d'Entretiens Médiatisés et Espace de Rencontres Accompagnées (SEMERA)  
qui est un dispositif de visites en présence d'un tiers constitué en GCSMS entre l'ASEA 43 et l'Entraide Haute-Loire. La visite en présence d'un tiers concerne de séparations, le plus souvent conflictuelles dont le risque principal est de voir l'enfant devenir l'enjeu du conflit parental.

Sur cette année 2023, **1075 enfants et adolescents** ont été accompagnés par les services ou établissements du Pôle Protection de l'Enfance.

2023 a été une année encore riche et forte en activité. Nous avons participé avec la Direction Enfance Famille du Département et l'ensemble des partenaires œuvrant dans la protection de l'enfance au Schéma Départemental enfance famille qui a été finalisé en septembre 2023. Nous avons répondu en ce sens à deux appels à projets en lien avec le schéma sur ce début d'année 2024 Nous avons été retenus pour l'ouverture d'un établissement accueillant 100 mineurs nommé SAMNA : Service d'Accompagnement de Mineurs Non Accompagnés. Quant au second appel à projets qui concerne un accueil séquentiel et accueil de jour, nous n'avons pas été retenus sur l'année 2024 car une autre association a été choisie et nous devons ajuster notre réponse en lien avec le Département et cette association afin de faire une autre proposition plus ajustée sur les années à venir...

Je termine simplement mes propos pour remercier l'ensemble des salariés du Pôle qui œuvrent tous les jours au quotidien auprès des mineurs dans le souci d'une cohérence dans leur accompagnement. Je voudrais particulièrement remercier cette année les équipes cadres et administratives qui restent très engagées malgré la charge de travail qui ne cesse de croître.

**Delphine CHACORNAC, Directrice  
du Pôle Protection de l'Enfance**

## PERSPECTIVES

### Pour 2024

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Ouverture du SAMNA : Service d'Accompagnement de Mineurs Non Accompagnés pour accueillir 100 MNA.

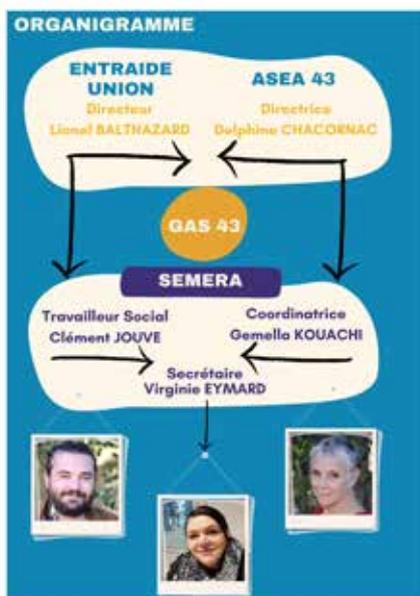
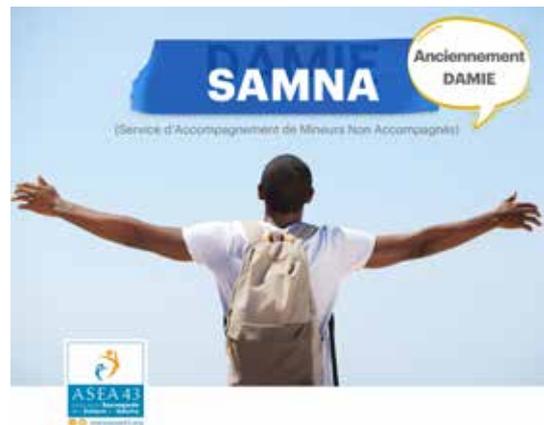
Installation d'un City Stade sur l'Espace Alex Brolles.

Ouverture du dispositif SEMERA (*Service d'Entretiens Médiatisés et Espace de Rencontres Accompagnées*) en association avec Entraide Union .

Continuité de l'accueil de 6 jeunes majeurs supplémentaires sur la MECS en accord avec le Département.

Déménagement du DEFI dans ses nouveaux locaux réaménagés.

Ouverture d'un nouveau Collectif pour le DAMIE dans les anciens locaux du FAM.



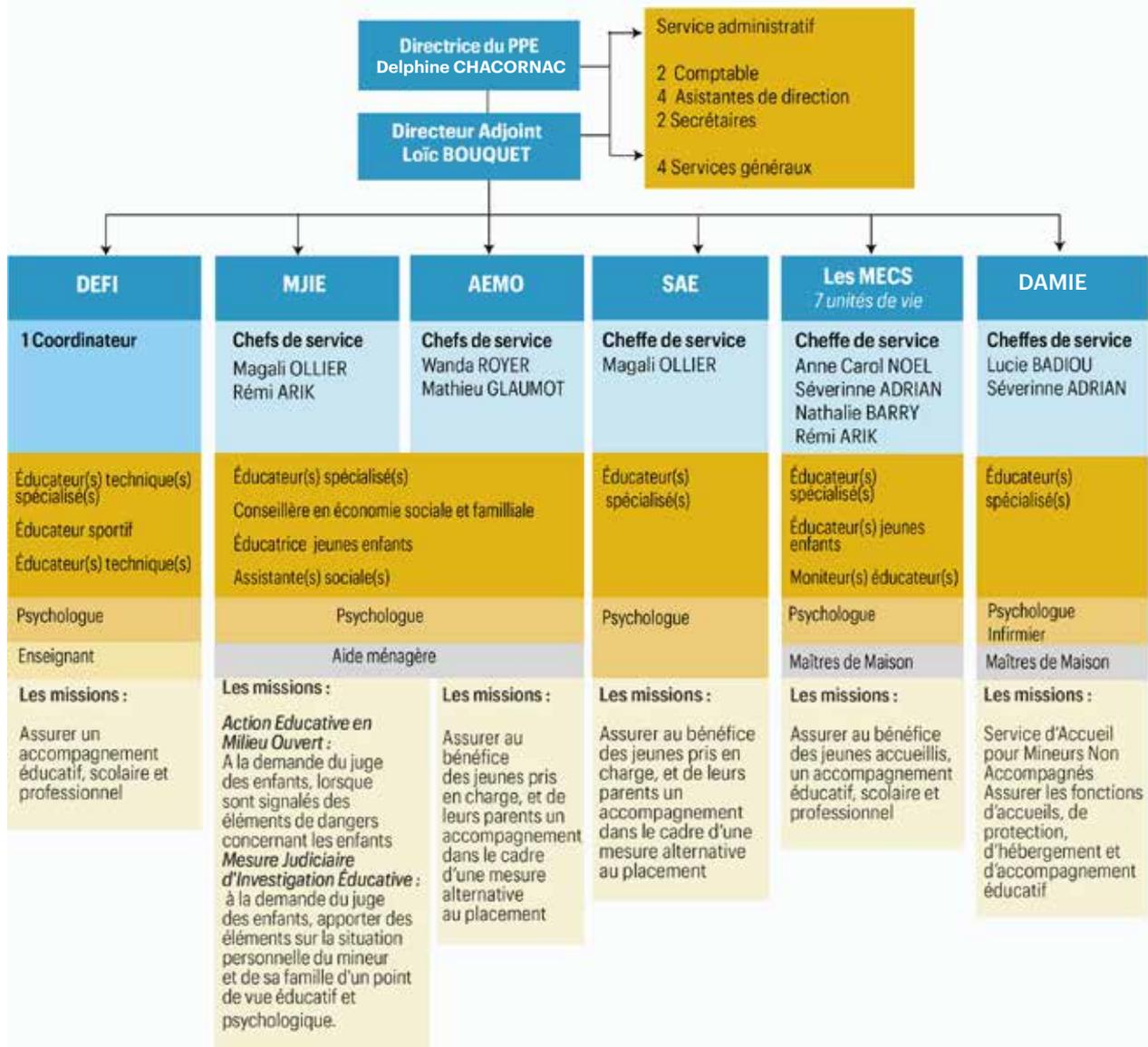
A promotional text block for SEMERA. It features a background image of hands holding a small object. The text reads: 'Dans le cadre d'une séparation conflictuelle, le Juge Aux Affaires Familiales a décidé qu'une médiation temporaire est nécessaire entre votre enfant et vous ou votre ancien conjoint. Vous êtes orientés vers un nouveau service en Haute-Loire qui propose des visites en présence continue d'un tiers.' Below this is the title 'GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE 43' and the large text 'SEMERA'. Underneath, it says 'Service d'Entretiens Médiatisés et Espace de Rencontres Accompagnées'. At the bottom, there are contact details: 'coordonateur@gas43.org', 'tsocial@gas43.org', and 'Tel : 06.22.39.97.03'.

# ORGANIGRAMME PPE



## Pôle Protection de l'Enfance

Mise à jour le 16/05/24





## LES MECS

Chefs de service :

- Anne Carol NOËL
- Séverine ADRIAN
- Nathalie BARRY
- Rémi ARIK

Les accueils concernent en grande partie la tranche d'âge 14 ans et plus. A noter une augmentation des contrats jeunes majeurs.

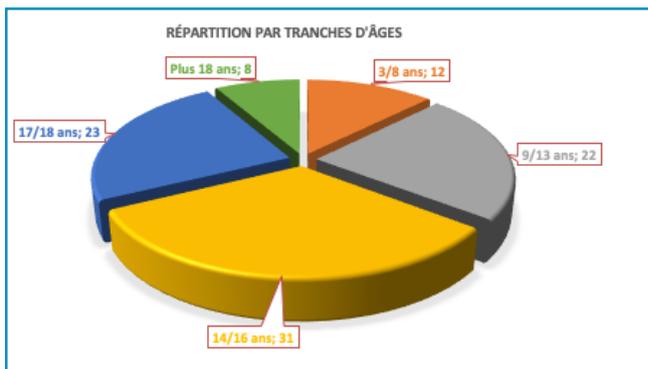
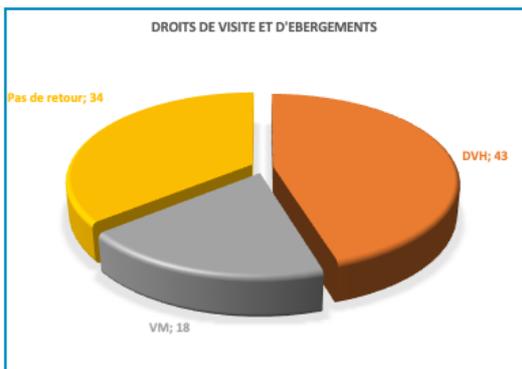
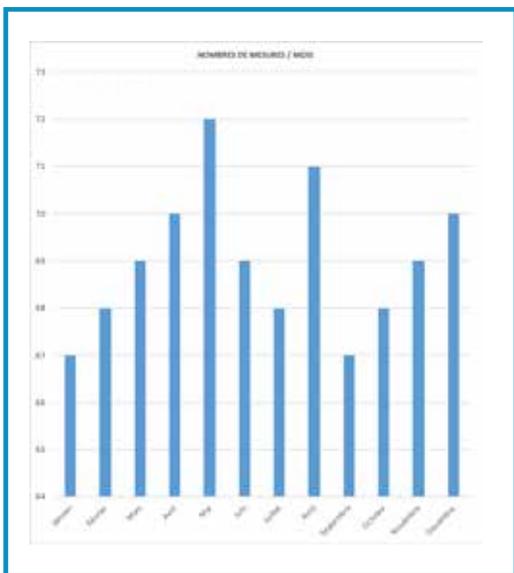
Majoritairement, les orientations en MECS sont issues du SAE (placement externalisé).

On constate une augmentation des accueils avant l'été et lors de la rentrée scolaire .

Au cours de la mesure, les retours en famille dans le cadre des DVH sont en baisse, ce qui engendre un effectif important sur les groupes le WE. De plus, les visites médiatisées accompagnées par la MECS imposent plus de présence des professionnels et donc un surcroît d'heures supplémentaires.

Le nombre de départs sans mesure s'explique entre autre par l'accompagnement des jeunes majeurs à la sortie du dispositif de protection de l'enfance.

Une orientation significative vers le SAE indique un accompagnement du retour en famille après placement.



### FOCUS : un public doublement vulnérable.

En 2023, 300 000 enfants font l'objet d'une mesure de protection de l'enfance, d'après les chiffres du service public. Parmi eux, 25% sont en situation de handicap, notamment psychique. Aujourd'hui sur la MECS, nous faisons ce constat, puisqu'environ 50% de ces enfants accueillis (en mesure de placement) bénéficient d'une reconnaissance MDPH. Ils peuvent être ainsi accueillis en DITEP, en IME... A cela se rajoute régulièrement des troubles psychiques importants qui nécessitent un accompagnement spécifique en CMP.

Ces enfants en situation de handicap conjuguent plusieurs difficultés (psychiques, scolaires, familiales, etc.) et présentent des situations disparates. Ils sont doublement vulnérables car ils dépendent à la fois de l'ASE et sont en situation de handicap.

Face à ces situations, les éducateurs de la MECS se sentent souvent impuissants, car ils ne sont pas suffisamment formés et la structure de la MECS n'est pas adaptée à l'accueil de ces enfants. Un travail d'articulation entre les professionnels du secteur du handicap, mais aussi celui de la pédopsychiatrie et de l'ASE est absolument nécessaire afin d'accompagner au plus près les enfants accueillis.



## FOCUS RANDOS

Cette année, l'équipe du Bertrand nouvellement formée sur le groupe d'adolescents, a souhaité débiter l'année scolaire par un camp « randonnée » dans une optique d'intégration, de cohésion des jeunes accueillis. En suivant le chemin de St Jacques de Compostelle, le groupe s'est rendu de Saugues à Chanaleilles puis en direction du Mont Aubrac. Durant trois jours, jeunes et professionnels ont relevé le défi.



Pour clôturer l'année scolaire, l'équipe du Foch a organisé le week-end des 10 et 11 juin 2023 un mini camp randonnée avec un âne ( Le Monastier - Goudet / Goudet – Le Monastier), dont une nuit en tente au camping « Au bord de l'eau » à Goudet.

A travers ces activités, les jeunes ont pu connaître et appréhender de façon différente la nature et ses bienfaits, tant sur le registre mental qu'émotionnel. La randonnée en groupe a permis de favoriser le travail d'équipe, la communication, la cohésion de groupe et le développement des compétences sociales. Pour ces jeunes en difficulté, cette expérience a pu leur offrir une évasion de leur quotidien, et leur permettre de se reconnecter avec la nature et de découvrir de nouveaux horizons. Les jeunes ont pu dépasser leurs limites, prendre en considération les difficultés de chacun et s'entre-aider. La réalisation de ces défis a renforcé la confiance et l'estime de soi, essentiel au développement personnel.

Bravo à tous !

## DEFI

Directeur adjoint

• Loïc BOUQUET

Quitter ou abandonner l'école sans qualification ou diplôme est une réalité pour de nombreux jeunes sur le département. Déscolarisés et souvent désocialisés, fréquemment sans repères solides, ces jeunes ont besoin d'un accompagnement spécifique et individualisé, pour leur permettre de réinvestir un projet dans les meilleures conditions possibles. C'est dans ce contexte que le service DEFI s'efforce de les accompagner, pour les aider à passer au-delà du stigma « de jeune en échec ». Les actions mises en place (ateliers, scolaires, stages...) ont pour but de favoriser l'insertion et l'orientation pour les soutenir dans leur parcours vers l'autonomie.

Le DEFI s'articule autour de profils de jeunes très hétérogènes, 60% s'inscrivent dans le cadre de l'obligation scolaire et 40% dans le cadre de l'obligation de formation. Le travail de communication mené en 2022 permet aujourd'hui d'être plus repéré et densifie notre partenariat, (Établissements scolaires, Mission Locale, Justice, Services sociaux...)

Cette année le service a accompagné en moyenne un peu plus de 18 jeunes. Ce qui représente 38 adolescents en file active, 17 entrées pour 21 sorties. L'absentéisme important des jeunes en lien avec leur problématique complexe explique les difficultés à faire l'activité calculée en nombre de journée. Néanmoins il semble que cette année 2023 ait vu une augmentation de ses demandes d'admission en lien avec le développement du partenariat.

La rentrée 2023 a été marquée par la fin des travaux du bâtiment regroupant les salles de classe, les bureaux, la cuisine et la salle de restaurant, ce qui permettra à n'en pas douter un accompagnement des jeunes dans des conditions optimales.

Chaque année, la volonté de l'équipe du DEFI est de développer des ateliers et des projets répondant au mieux aux besoins des jeunes. L'année 2023 vient encore confirmer cette tendance avec la création du « Défi Bike » et la réouverture du restaurant d'application. Les professionnels du service proposent également aux jeunes des sorties sur l'extérieur, comme des camps, mais également des actions en partenariat (sécurité routière, chantiers éducatifs...).





**Le Service d'Assistance Educative exerce deux types de mesures :**

- La Mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).
- La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE).

Dans un souci de traitement égalitaire des personnes et de richesse professionnelle, tous les travailleurs sociaux exercent les deux mesures.

Le Service d'Investigation Educative

Le Service d'Investigation Educative fonctionne sur trois secteurs géographiques, l'Est, l'Ouest et le Centre du département sur toute l'année 2023.

Nous avons réalisé **63 MJIE**, soit un total de **96 enfants suivis** pour un prévisionnel de 88 MJIE pour 150 enfants. Cela représente 71,60 % de l'activité prévisionnelle en terme de dossiers et 64 % du nombre d'enfants facturés sur les 150.

Même si nous avons été plus sollicités que l'année 2022 par les magistrats, nous ne sommes pas en activité pleine.

LE SERVICE D'AEMO :

Nous avons réalisé **161 991 journées** en 2023 pour une activité prévisionnelle de 166 440 journées, soit 4449 journées de moins par rapport au budget, mais 18 732 journées de plus qu'en 2022.

## AEMO

**Chefs de service :**

- Wanda ROYER
- Rémi ARIK

Pour rappel, l'objectif d'une mesure d'AEMO consiste à faire cesser les éléments de danger préalablement repérés par le Juge des Enfants. Aussi, il est important de notifier que sur 232 fin de mesures AEMO en 2023, 101 se sont traduites par une mainlevée, c'est-à-dire une sortie du dispositif judiciaire. Concrètement, sur ces 101 mainlevées, le magistrat a estimé qu'il n'y avait plus d'éléments de danger suite à l'intervention des équipes d'AEMO. Afin d'illustrer ce travail, nous avons fait le choix de retranscrire des témoignages de parents et d'enfants ayant bénéficié de notre accompagnement.

**Focus : La mesure D'AEMO vu par les parents et les enfants**

La parole aux parents :

*-Pour vous qu'est-ce qu'a représenté cette mesure ? (Une mesure judiciaire, une contrainte, une aide... ?)*

Cette mesure a été vécue comme une mesure judiciaire d'accompagnement dans une période particulièrement difficile pour mon ex compagne et moi-même. En aucune façon nous ne l'avons vécue comme une contrainte.

Nous avons été rapidement tous deux persuadés du bien fondé de celle-ci dans toutes ses modalités pratiques.

*Que vous a-t-elle apporté dans votre situation et celle de votre enfant ?*

Cette mesure nous a permis de réfléchir sur les solutions d'éducation les plus appropriées dans un contexte de crise face à notre fille qui traversait une période particulièrement difficile.

Elle nous a permis d'établir un total rapport de confiance avec l'éducatrice qui nous a accompagné. Certains choix concernant l'éducation de notre fille n'ont pas toujours été faciles à faire et nous avons pu trouver un réel soutien ainsi que des avis pertinents de la part de l'éducatrice.

#### La parole aux enfants :

*-Pour toi qu'est-ce qu'à représenter cette mesure ? (Une mesure judiciaire, une contrainte, une aide ... ?)*

Même si au début c'était compliqué pour moi, petit à petit j'ai compris que cette mesure était prise dans mon intérêt afin d'essayer de comprendre tout ce qui m'était arrivé. A partir de là, cela n'a pas été difficile pour moi de rencontrer l'éducatrice et de commencer un échange avec elle. Progressivement j'ai pu lui faire confiance et très vite notre relation est devenue très facile et cela m'a fait beaucoup de bien.

*- Qu'est-ce que la mesure t'a apporté selon toi dans ta situation ?*

Ce que j'ai beaucoup apprécié c'est qu'elle n'a jamais cherché à juger mes actes que j'ai pu lui raconter. Elle a toujours été dans la bienveillance et le respect et c'est pour ça qu'une grande confiance est née entre nous et cela a été facile de dialoguer au fur et à mesure sur tous les sujets. Elle m'a aussi appris à prendre du recul sur les événements et grâce à elle j'ai pu évoluer dans ma manière de voir les choses. Petit à petit j'ai réalisé ce qui était bon pour moi et à l'inverse ce qui pouvait me mener dans un mauvais chemin.

#### **Le service AEMO+**

Le département a réitéré sa confiance au service d'AEMO+ en renouvelant l'expérimentation de ce type d'accompagnement pour un an. Pour rappel, il s'agit d'un dispositif expérimental composé de cinq professionnels dont un médiateur familial. Nous souhaitons faire un focus sur ce dernier « métier » qui fait peu à peu son apparition dans le secteur de la protection de l'enfance

## **La médiation familiale : une compétence nouvelle inscrite dans le schéma départemental.**

Depuis la création du dispositif AEMO+, le pôle protection de l'enfance s'est doté d'un médiateur familial. L'intervention « médiation familiale » est pensée comme un dispositif complémentaire à la mesure AEMO et vient s'adosser à l'intervention éducative afin de favoriser la résolution des conflits et construire un nouveau mode de communication intrafamiliale. Sur l'année écoulée, la médiation a permis une résolution de conflits (ou une reprise de communication) dans 43% des situations. Dans 38% des cas, elle n'a pas pu se mettre en place (les parents n'ont pas donné suite) et dans 19% elle n'a permis ni accord ni apaisement. Si la médiation familiale est à ce jour un outil du dispositif AEMO+, il semble pertinent d'ouvrir cette compétence à l'ensemble du pôle protection de l'enfance, notamment aux groupes de MECS, ainsi qu'au SAE. En effet, La médiation familiale est une des orientations du schéma départemental 2024-2028. Il existe à ce jour une volonté du financeur de développer ce type de dispositif en complément des mesures de protection traditionnelle, pour favoriser l'apaisement des situations familiales.

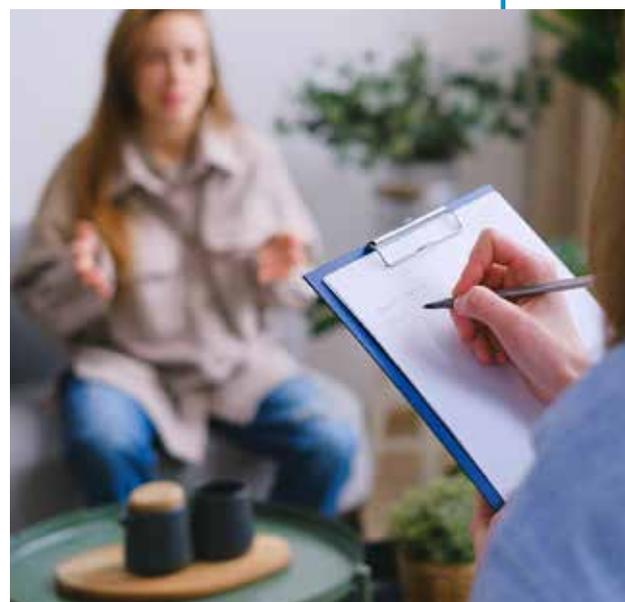
## SAE

Cheffe de service :  
• Magali OLLIER

**Pour cette année 2023**, il n'y a pas eu de changement dans les équipes. Le service SAE continue d'accompagner des stages long ( $\geq$  à 1 an) en formation EJE (Educateur de Jeunes Enfants) et ES (Educateur Spécialisé). Ceux-ci sont très appréciés par les équipes, mais également par les familles et les enfants, car elles sont dans la transmission et la professionnalisation. Les équipes leur offrent une vraie place, mais il faut aussi reconnaître que c'est un renfort aux professionnels pour assurer nos missions et venir nous réinterroger : un grand merci à Lola J., Mérim K. et Alexis C..

**Le SAE** a ouvert en 2011, habilité pour 20 mesures puis 27 en 2014, et depuis plusieurs années, le service intervient pour 42 enfants. L'année 2023 est marquée une fois de plus par un important turn-over des mesures : 61 mesures en file active dont 27 entrées et 25 sorties. Cette situation n'est pas sans impact sur l'équipe professionnelle, entraînant une surcharge d'interventions, d'écrits et surtout une surcharge mentale.

Un constat de situations toujours plus dégradées et carencées, qui ont nécessité pour 48% d'entre elles un accueil en lieu neutre des enfants, soit quasiment 1 sur 2 et de manière relativement rapide puisque le SAE est intervenu sur une durée de moins de 6 mois pour 44% d'entre elles. A noter également qu'environ 40% des enfants accueillis sont âgés de moins de 6 ans. Ceci met une fois de plus en exergue un grand besoin d'accompagnement pour cette tranche d'âge et le manquement des dispositifs/moyens du territoire. Ensuite, 40% les mesures sont exercées sur une durée supérieure à 2 ans.



Un constat global fait sur 10 ans, concernant les taux de placement en SAE, montre que de 2015 à 2018 le taux est stable autour de 7% pour s'accroître les 3 années suivantes de 11% à 20% et une explosion à un taux de 44% en 2023.

## Focus : Eté 2023, trois camps ont été réalisés :



- Un camp à Langeac : un 1er temps avec des pré-ados et un 2nd temps avec des ados.
- Un séjour mères-enfants dans les locaux du DITEP « Jeanne de Lestonnac » à Pradelles.
- **Et un mini-camp « Petits »** : 6 enfants de 4 à 6 ans ont participé à un séjour de 3 jours et 2 nuits sur l'unité de vie « Les Mauves » de la MECS. C'était une première pour l'équipe et ces enfants d'où la chance d'avoir pu le faire sur un lieu adapté. Ce séjour a permis de travailler : la séparation, l'évaluation de l'autonomie, une observation différente, la socialisation et le mini collectif. L'activité du service se poursuivant en parallèle, la difficulté s'est fait vite ressentir par un manque de moyens en plus d'une période peu propice. Mais globalement une bonne expérience et de bons moments partagés.



**L'année 2023 a été marquée par une restructuration de l'ensemble du dispositif avec une réorganisation de l'accompagnement proposé et l'ouverture d'un nouveau lieu d'hébergement collectif afin de mieux répondre aux besoins émergents.**



En effet, en raison de l'arrivée de MNA de plus en plus jeunes, le temps d'accueil dont ils bénéficiaient sur les hébergements collectifs s'est vu de plus en plus réduit.

Il était donc nécessaire de repenser l'organisation pour permettre de répondre à une logique de parcours et non pas à une logique de places mais aussi d'apporter plus de cohérence dans l'accompagnement des jeunes.

Pour cela, l'équipe pluridisciplinaire s'est réunie lors de divers temps de travail entre mars et septembre 2023 afin de construire le projet d'ouverture d'un nouvel accueil collectif.

L'ensemble des rencontres a été riche et animé. La réflexion partagée des équipes du DAMIE a permis de dégager les grandes lignes du projet et de dessiner les contours de l'accompagnement à venir.

L'implication des professionnels dans ce projet a permis d'aboutir à un socle commun d'accompagnement des MNA au sein du DAMIE ainsi qu'à l'ouverture, en novembre 2023, du collectif de l'Alambre, situé sur l'espace Alex Brolles.

La volonté étant de mieux accueillir les MNA et non pas d'en accueillir plus, ce projet s'est déroulé à moyens constants, sans création de place supplémentaire, respectant ainsi le cap fixé en 2022 et le format idéal permettant de répondre à la demande de l'ASE tout en conservant une qualité d'accompagnement reconnue par l'ensemble de nos partenaires.

## DAMIE

Cheffes de service :

- Lucie BADIOU
- Séverine ADRIAN

Dans la continuité de l'année précédente, la convention avec le Département prévoyait donc l'accueil de 70 MNA. En 2023, nous avons ainsi effectué 35 entrées sur le dispositif. 60% des jeunes étaient âgés de moins de 16 ans à leur arrivée. Sur l'ensemble de l'année, nous avons accompagné 101 jeunes en file active (3 filles et 98 garçons). Les nationalités représentées se sont encore étoffées avec 18 pays d'origine différente, élargissant ainsi nos champs d'action.

Pour conclure, l'année 2023 a vu le DAMIE se structurer en 3 équipes, accompagnant chacune environ 25 jeunes sur un modèle quasiment similaire qui permette une réelle continuité dans l'accompagnement du jeune, du jour de son accueil au jour de sa majorité. Le parcours des jeunes au sein du DAMIE se décline par étape, du collectif à l'individuel, dans une recherche progressive d'autonomie et d'intégration à la société française.

La structuration du DAMIE ainsi pensée permet une réelle stabilité du dispositif et lui offre la possibilité de se développer sur le même schéma à l'avenir. 2024 nous permettra d'ailleurs de vérifier cela et de saisir l'opportunité d'un appel à projet du Département, pour être reconnu en tant qu'établissement, après 10 ans de fonctionnement en tant que dispositif.

## PÔLE HANDICAP ADULTES

- ESAT de Meymac
- Foyers de Meymac
- Milieux Ordinaires
- Cap emploi



### Introduction du Directeur de transition Denis POULIOT

Le pôle Handicap Adultes réunit 7 établissements et services de l'association au service des personnes adultes en situation de handicap.

Les prestations d'accompagnement sont variées :

- la vie sociale : le SAVS 43 et le SAM
- l'accompagnement médical : le SAMSAH
- l'hébergement : le Foyer de Vie et le Foyer d'Hébergement
- le travail en milieu ordinaire : les équipes de maintien dans l'emploi et d'insertion professionnelle de l'OPS-Cap emploi 43
- le travail en milieu protégé : l'ESAT de Meymac

## LES CHIFFRES CLÉS

### File active des établissements

306 personnes

#### ESAT

124 personnes

#### Foyer d'hébergement

25 personnes

#### Foyer de vie

25 personnes

#### SMO

132 personnes

### Répartition des journées d'activité :

68 969 journées

#### ESAT

25 638

#### Foyer d'hébergement

9 356

#### Foyer de vie

5 396

#### SMO

28 579

### TOTAL charges

**8 435 869 euros**

**Salariés 155 / 85,6 ETP**

## OBJECTIFS

### Pour 2024

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

L'ensemble des changements en 2023 a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

Dans cette optique le Pôle Handicap Adulte sera évalué par un cabinet extérieur en septembre 2024.

**Le poste de référent de parcours**, déjà évoqué en 2022, a été mis en place en septembre 2023.

Mr Thierry MOURGUES s'est installé dans cette nouvelle fonction, laissant sa place de chef de service du SMO à Mme Julie BRUN.



**Afin d'assurer une cohérence d'accompagnement**, les équipes du PHA ont élaboré une trame de projet personnalisé commune au service des personnes accompagnées.

**Déployée par le référent de parcours**, cette trame est construite à partir de la nomenclature Serafin-PH et permet de définir pour chaque personne les besoins et prestations en terme d'autonomie, de santé et de participation sociale.



**Après une période de recrutement assez longue**, Mr Rui MOITA a été nommé Directeur adjoint de l'ESAT de Meymac en décembre 2023. Afin de l'appuyer dans ses fonctions, Mr Christophe BRUGIROUX a été nommé au poste nouvellement créé de chef de service des activités de l'ESAT du PUY (blanchisserie et boulangerie).



**Les obligations réglementaires de nos établissements étant riches et variées**, nous avons fait le choix d'évaluer la pertinence d'un poste de référent sécurité travaux pendant un an. Mr Stéphane LEYDIER occupe cette fonction depuis septembre 2023, pour une durée expérimentale d'un an.

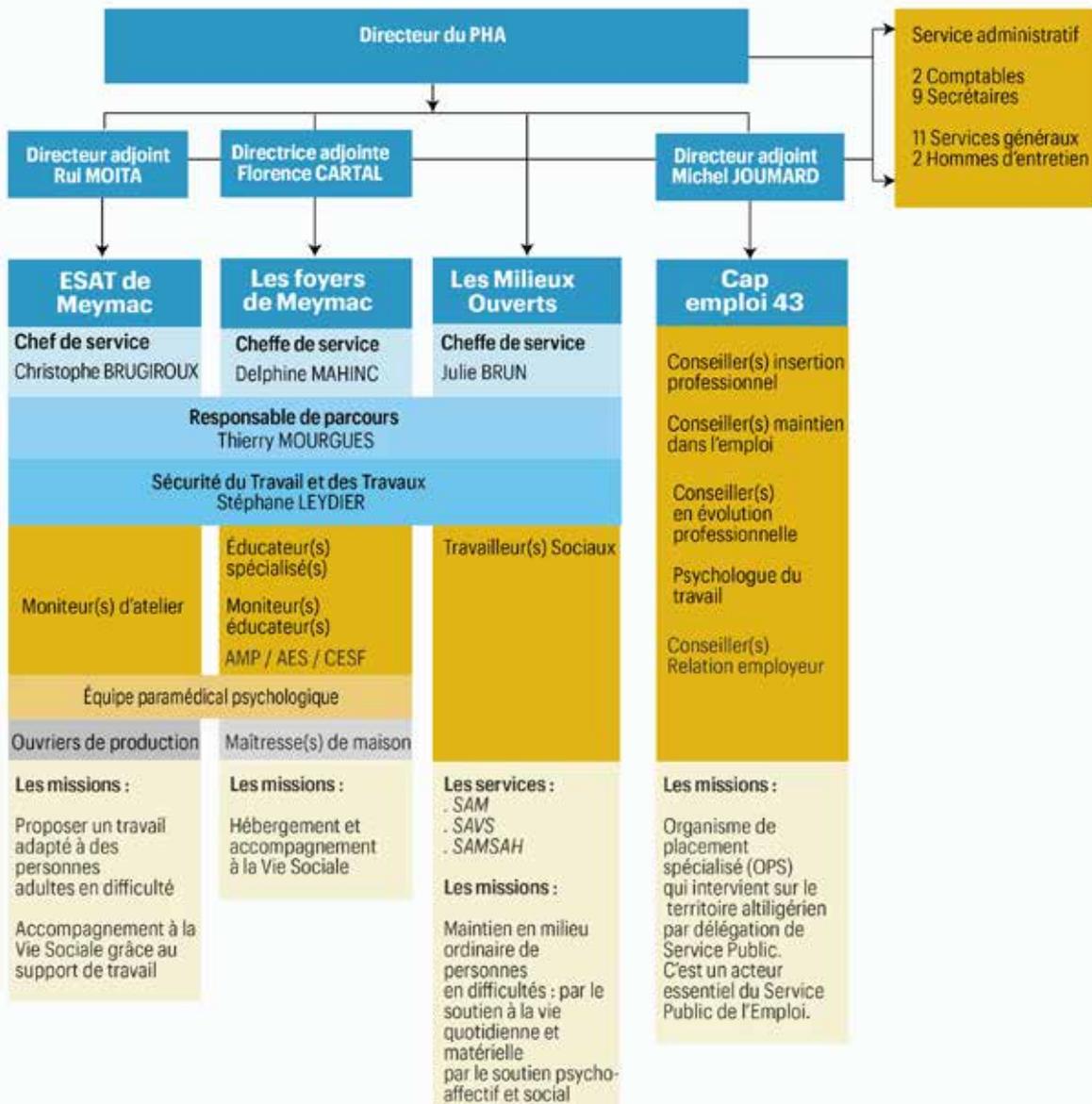


# ORGANIGRAMME PHA



## Pôle Handicap Adultes

Mise à jour le 16/05/24



## ESAT DE MEYMAC

Directeur adjoint :

- Rui MOITA

Chef de service :

- Christophe BRUGIROUX

### Accompagnement des usagers

En 2023, dans un contexte marqué par les grandes orientations du plan de transformation des ESAT visant notamment l'inclusion des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire, l'ESAT de Meymac s'est attaché à un travail d'accompagnement de qualité qui s'est traduit notamment par :

- De multiples formations professionnelles, toutes financées par l'OPCO, qui ont pu concerner 56 travailleurs,
- La reconnaissance des acquis de l'expérience pour 10 travailleurs, via le dispositif « Différent et Compétent »,
- L'engagement de 23 travailleurs de l'ESAT dans le dispositif Duoday, permettant à ces derniers d'intégrer pour une journée une entreprise du milieu ordinaire,
- Le développement des mises à disposition dans les entreprises traditionnelles : 5 604 heures ont été travaillées en entreprise par 18 travailleurs de l'ESAT.

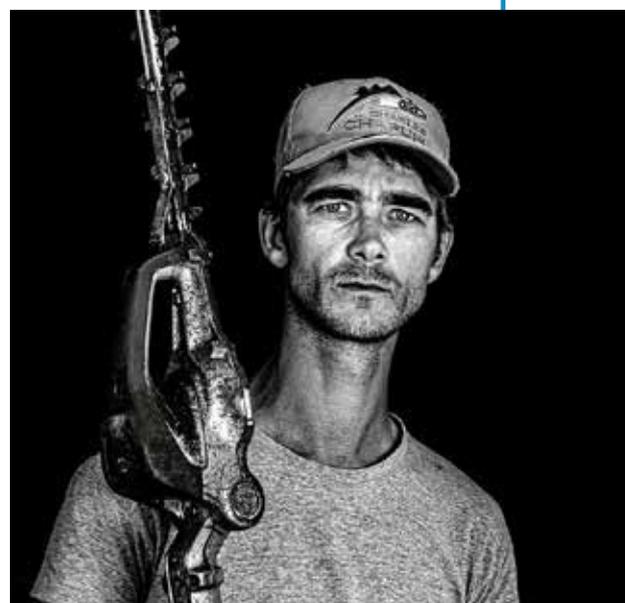
### Activité économique

L'année 2023 voit l'activité économique consolidée, avec une légère progression de 3% du chiffre d'affaires global de l'établissement, ce malgré une dynamique économique locale difficile, ce qui témoigne de la qualité d'adaptation des équipes.

### Schématiquement, on observe :

- Activité de conditionnement et de sous-traitance en progression,
- Activité palettes en baisse, due notamment à un début d'année très compliqué,
- Activité entretien des locaux stable, avec une nouvelle équipe qui installe progressivement ses équipes,
- Activité espaces verts bien portante,
- Activité boulangerie en progression nette,
- Activité blanchisserie toujours en progression.

Bien entendu, cette bonne tenue de l'activité économique est à pondérer vis-à-vis de charges fixes qui ont augmenté, au regard de la conjoncture nationale, et du besoin important de l'ensemble des ateliers de moderniser l'outil de production.





## LES FOYERS DE MEYMAC

Directrice adjointe :

- Florence CARTAL

Cheffe de service :

- Delphine MAHINC

3 maîtresses de maison ont intégré l'équipe éducative : elles soutiennent les résidents du foyer dans l'organisation de leur journée et favorisent le développement de leurs compétences dans les différentes tâches du quotidien.

Cette nouvelle organisation a nécessité de recomposer les plannings de l'équipe éducative et permis de mettre un terme aux horaires en coupure à partir de janvier 2023.

### GRILLES DE COMPETENCES

Les équipes ont élaboré différentes grilles de compétences (budget, cuisine, mobilité) permettant d'évaluer les acquis de chaque personne accompagnée et de définir avec elles les pistes de travail pour leur permettre de monter en compétences.

Des grilles ont également été construites autour du logement afin d'accompagner le parcours de chaque personne dans l'expérimentation des différentes modalités de lieu de vie : collectif, co-location, studio individuel.

L'ensemble de ces grilles constitue un support éducatif intéressant pour les équipes et permet aux personnes accompagnées de prendre conscience de leurs compétences et d'être valorisées.

### **FOYER D'HEBERGEMENT**

#### AMELIORATION DU SERVICE RENDU ET FIN DES HORAIRES EN COUPES

La fermeture d'une unité de vie, des villas et le regroupement de 2 équipes ont permis de redéployer les moyens humains sur les différents temps de la journée et d'adapter les réponses aux besoins des personnes accompagnées.

## QUALITE :

### L'ACCÈS AUX DROITS ET À L'INFORMATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES :

Accompagnement des personnes dans l'accès aux droits (recensement) et l'éco-citoyenneté (tri sélectif)

- Interventions de partenaires (gendarmes, diététicienne) => réflexion et échanges avec les résidents sur des thèmes sociétaux : justice, sécurité, hygiène de vie, santé
- Intervention d'une sexologue pour aborder la question de l'intimité et du consentement : groupes de paroles avec les résidents et rencontres individuelles.

### LA FORMATION DES PERSONNELS :

- Sexualité et affectivité
- Bienveillance et bonnes pratiques professionnelles.

## PROJETS 2024

### TRAVAUX :

- Réfection des sanitaires du bâtiment Mézenc
- Sécurisation du site

### ADAPTATION DES MOYENS HUMAINS AUX BESOINS :

Depuis plusieurs mois, la présence en journée des résidents ne cesse de croître, suite à la possibilité de travail à temps partiel à l'ESAT et aux arrêts de travail réguliers.

De plus, les résidents sont également de plus en plus nombreux le week-end, en lien avec le vieillissement et l'épuisement de leur famille. Ces nouvelles données vont nécessiter d'adapter une nouvelle fois l'organisation des moyens humains pour répondre aux besoins des personnes.

## OBJECTIFS CPOM

### Augmentation du nombre de places en foyer de vie

L'objectif fixé au CPOM prévoit une augmentation de la capacité d'accueil en foyer de vie de 14 à 20 places.

Le bâtiment principal du foyer de vie disposant seulement de 14 chambres, une extension de 6 chambres a été envisagée au foyer d'hébergement dans le groupe « Mézenc ».

6 chambres ont été identifiées et rénovées pour accueillir les futurs résidents du foyer de vie.

Les places n'ont toutefois pas été pourvues en 2023 car les demandes d'accueil en foyer de vie sont peu nombreuses et parce que les personnes doivent disposer d'un minimum d'autonomie pour résider dans ce lieu de vie.

L'installation de résidents de foyer de vie dans 2 bâtiments distant de 300 m complexifie l'organisation du travail de l'équipe éducative.

Faut-il tendre vers un foyer d'hébergement qui deviendrait un foyer mixte ?

## FESTIVITES ET ANIMATIONS

- **Opération pizza au profit du Téléthon en février** : 77 pizzas préparées par la boulangerie des Rives de la Borne ont été vendues et livrées à domicile par les résidents du foyer de vie.

- **Fête des familles en juin** : 14 familles du foyer de vie et de l'accueil de jour se sont réunies pour partager une soirée ensemble.

- **Fête inter établissements en juillet** : 10 établissements ont répondu présents à cette après-midi festive organisée par le foyer de vie avec animation musicale et glaces confectionnées par l'artisan glacier du Monastier .

## FOYER DE VIE

### L'ACCUEIL DE NOUVEAUX PUBLICS ET L'ADAPTATION DES ACCOMPAGNEMENTS

Les équipes du foyer de vie ont accompagné de nouveaux profils, plus jeunes, dont des publics sortant d'IME, en attente pour certains de place en ESAT. Elles ont dû adapter l'accompagnement et mettre en place de nouvelles activités « utiles » afin que ces jeunes restent inscrits dans un rythme régulier.



## QUALITE

Des travaux d'amélioration de l'acoustique de la salle à manger du foyer de vie ont été réalisés en août 2023 afin de favoriser un environnement moins bruyant lors des repas et des activités.

## PROJETS 2024

### TRAVAUX

- Sécurisation du site
- Climatisation des locaux
- Remplacement de différents mobiliers : salon d'accueil, salle d'activité, salle à manger



## L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour permet aux personnes de tisser du lien et de conserver un rythme de vie. Il peut aussi correspondre à une étape dans le parcours de la personne avant une admission en foyer de vie. Il favorise aussi le répit des aidants.

Ce dispositif souple et pertinent semble répondre à un besoin sur le territoire car les demandes sont de plus en plus nombreuses. L'absentéisme reste important et la diversité des handicaps complexifie le travail d'accompagnement au quotidien.

Les personnes de l'accueil de jour prennent leur repas de midi au self depuis septembre 2023 afin de créer ou d'entretenir des liens avec les résidents du foyer d'hébergement et les travailleurs de l'ESAT.

Depuis janvier 2023, un personnel éducatif est attiré à l'accueil de jour du lundi au vendredi. Il est référent de l'accueil de jour pour les personnes, leurs familles ou aidants et pour l'ensemble des personnels de Meymac. Sa présence quotidienne permet de définir un projet d'activités global et cohérent.

## PROJETS 2024

- Création d'un atelier TEMPO RENOV : rénovation de meubles (ponçage et peinture) qui réunit les personnes de l'accueil de jour et certains résidents du foyer de vie, notamment les plus jeunes.

- Partenariat à construire avec l'association Emmaüs.



Florence CARTAL, Directrice adjoint



Le Service d'Accompagnement Médico-Social (SAM), le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) sont trois entités organisées en dispositif, dont la mission est d'accompagner des adultes handicapés en milieu ordinaire, en vue de maintenir ou de restaurer leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels. Ces services facilitent leur accès à l'ensemble des ressources offertes par la collectivité.

## LES MILIEUX ORDINAIRES

Cheffe de service :

- Julie BRUN

En 2023, les services de milieu ouvert ont pris en charge 132 personnes orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), atteignant ainsi un objectif d'activité conforme aux attentes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les services de milieu ouvert ont poursuivi le développement de leurs actions partenariales cette année, comprenant des rencontres avec des partenaires, l'animation de groupes d'éducation thérapeutique en lien avec la filière AVC du département, et la participation à des journées thématiques. Des moments de convivialité ont également été organisés et proposés par les services, tels que des sorties au Lac du Bouchet, les Fêtes du Roi de l'Oiseau et le Marché de Noël. De plus, des actions collectives pérennes ont été mises en place, comme l'animation d'un jardin partagé et des ateliers mandala.

Sur le plan des ressources humaines, plusieurs mouvements de personnel ont été notés cette année, incluant l'embauche d'un Conseiller en Économie Sociale et Familiale (CESF) et le changement de chef de service.

Un travail a débuté au dernier trimestre sur les listes d'attente du service afin de proposer une procédure d'accueil inspirée du processus ViaTrajectoire (gestion des listes d'attente, contacts effectués, usagers admissibles). L'objectif est de fournir une réponse adaptée et temporellement cohérente aux besoins des bénéficiaires.

## Projet 2024

L'année 2024 débute avec plusieurs projets et restructurations en cours. Un projet de déménagement est initié dans le centre du Puy, avec des espaces conçus pour une entrée sécurisée, des bureaux partagés et des bureaux de passage, afin de proposer des rendez-vous dans des lieux accessibles et adaptés.

- Pour le **SAMSAH**, un renfort en personnel infirmier diplômé d'État (IDE) est envisagé pour absorber la liste d'attente croissante, dont l'attente est d'environ une année. Cette attente compromet la cohérence et la réactivité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires.
- Concernant le **SAVS** et le **SAM**, une réflexion est en cours pour envisager une fusion des deux agréments. Cette fusion officialiserait le fonctionnement actuel, où des travailleurs sociaux du SAM prennent en charge des situations généralistes du SAVS, afin de réduire l'attente et la saturation du service. Ce mode de fonctionnement actuel permet d'être réactif face aux situations et d'être identifié comme un soutien effectif par nos partenaires.

- Défaut de prise en charge du côté du soin (pédopsychiatrie),

L'ensemble de ces constats et hypothèses partagés, nous montre que nous sommes aussi dans une mutation de société qui va nous obliger à repenser nos accompagnements et prises en compte des situations.





Cap emploi Haute-Loire est un Organisme de Placement Spécialisé (OPS) qui intervient sur l'ensemble du département de la Haute-Loire suivant deux axes : l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi en situation de handicap et dans l'emploi des salariés en difficultés sur leur poste de travail (BOETH ou en cours de reconnaissance auprès de la MDA).

## CAP EMPLOI

Directeur adjoint :  
• Michel JOURMARD

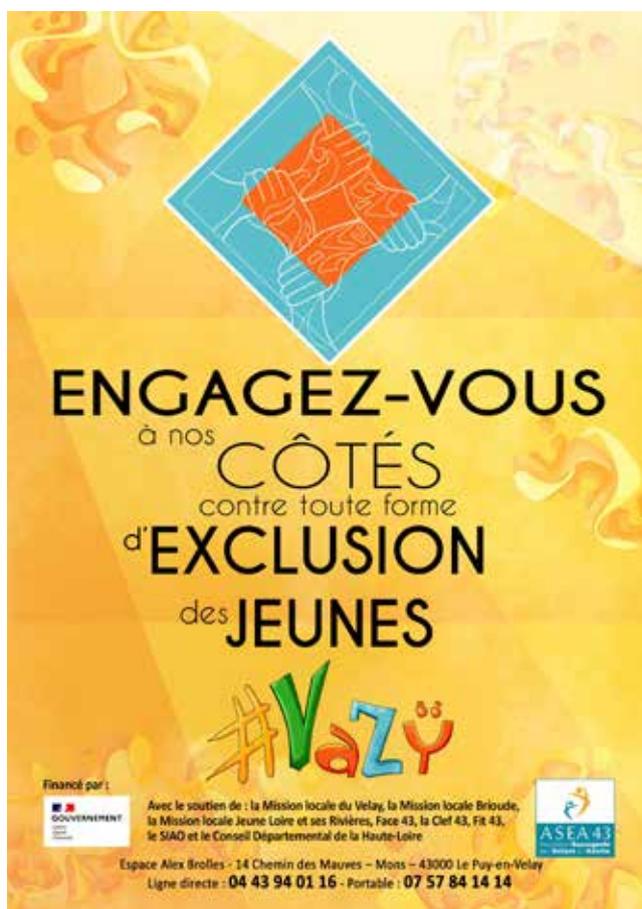
### POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023 :

#### Accompagnement VERS l'emploi

- Rapprochement pérennisé entre France Travail et Cap emploi dans le cadre du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA),
- 850 demandeurs d'emploi accompagnés par les conseillers en insertion professionnelle de Cap emploi,
- Actions en lien avec AKTO pour favoriser les recrutements de personnes en situation de handicap dans les agences d'interim,
- « Place de l'emploi » avec France Travail sur le bassin de Monistrol/Yssingaux,
- Travail avec les acteurs locaux de la Fonction Publique et le FIPHFP afin de faciliter les recrutements,
- Sensibilisation des employeurs dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap (SEEPH),
- Actions communes « Les entreprises s'engagent » : « Recrute ton boss », les petits déjeuners « On handi plus », etc.

## Accompagnement DANS et EN emploi

- Entrée en application d'une convention « quinquipartite » signée avec les commanditaires et financeurs du Cap emploi,
- 370 signalements de besoins en maintien DANS et EN emploi ont été traités (en hausse depuis 3 ans),
- 116 salariés, agriculteurs ou travailleurs indépendants, ont été maintenus dans leur emploi pour le secteur privé et 6 salariés de la fonction publique,
- Plus de 80 salariés accompagnés sur un maintien en emploi et/ou une reconversion professionnelle.
- **#VAZY** action lancée fin 2022, financée par la DREETS, qui vise à repérer les jeunes isolés sur le territoire, « les invisibles », avec pour objectif de les remobiliser et les orienter vers le Contrat Engagement Jeunes - Jeunes en Rupture (CEJ-JR).
- **MONparcoursPRO** : travail avec les 7 ESAT du département depuis fin 2022 pour faciliter l'inclusion des travailleurs d'ESAT en entreprise dans l'esprit de la circulaire du « plan de transformation des ESAT ».



## Projet 2024

- Déployer l'offre de service commune à destination des employeurs du territoire pour les aider sur les métiers en tension tout en les sensibilisant au recrutement de personnes en situation de handicap.
- Veille sur l'application de la loi plein-emploi, notamment sur le rôle important à tenir dans la constitution du Comité Départemental pour l'Emploi aux côtés des Services de l'Etat et du Conseil Départemental de Haute-Loire.

« Venez rencontrer des employeurs et des partenaires de l'emploi, n'oubliez pas votre CV ! »

Venez participer au  
**FORUM EMPLOI ET HANDICAP**

Le 18 juin 2024 de 13H30 à 17H  
au

Centre Pierre Cardinal  
9 rue Jules Vallès  
43000 LE PUY-EN-VELAY

vous êtes en situation de Handicap ?

CAP EMPLOI 43  
France Travail  
fighfp  
La Région  
agefiph

## PÔLE HANDICAP ENFANTS

- IME les Cévennes
- SESSAD du Velay
- Apparts d'Espaly



Introduction  
du Directeur  
Raphaël CHAPUIS

### UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

2023 restera une année particulière pour le Pôle Handicap Enfants, à l'image des nombreux changements qui ont rythmé l'année. On dénombre 10 départs, compensés par autant d'arrivées.

C'est, en premier lieu, le départ de Laurence MALOSSE, directrice du pôle depuis 2018, puis celui de Carine ALLIRAND, cheffe de service du plateau technique depuis 2016, Julien BESSE, psychologue apprécié, Marie CHANAL, assistante de direction, toujours disponible pour les enfants et les familles. Je ne peux pas citer tous les professionnels, pourtant comment ne pas parler de Pierre IMBERT, éducateur technique spécialisé en charge de notre restaurant d'application qui a fait valoir son droit à la retraite après 40 ans d'investissement sans faille auprès des adolescents en situation de handicap, sans oublier Jean François PERIE et Dominique BONNEFILLE.

## LES CHIFFRES CLÉS

### Chiffre d'affaires :

4 828 303

### Nombre de personnes accompagnées :

37800 journées + de 7000 actes

### File active :

IME 110

SESSAD 45

Apparts Espaly 17

et/ou Nombre de personnes  
accompagnées 172

### Nombre de salariés :

58 ETP / 69 salariés

(dont 3 enseignants en détaché)

Côté arrivées, le changement de direction correspond à ma prise de poste en mai. D'autres m'ont précédé ou suivis, Judith VACHER et Maxime EFFENTIN en qualité de psychologues, Vanessa VILLARS, enseignante technique, Audrey HUGON, éducatrice technique, Pauline AUBRY « tantôt EVS, tantôt ETS », et aussi Sophie DURSAPT au poste d'assistante de direction. La création de la Communauté 360 a permis de recruter Stéphanie ASTIER pour piloter ce projet d'intelligence collective. Je terminerai par le recrutement de notre binôme de chefs de service Marine QUITTANSON et Frédéric REY, prémices du pilotage des activités du dispositif à construire.

Dans ce contexte, la transformation de l'offre induite par la contractualisation du CPOM a quelque peu été ralentie. Pour autant, la vie de nos 3 établissements est organisée autour des rythmes scolaires et tend à répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Autrefois, les accompagnements étaient principalement pensés autour des activités professionnelles. Le rajeunissement du public que nous accompagnons induit aujourd'hui une approche éducative et sociale plus globale en lien avec un IME moins spécialisé mais plus généraliste.

Les professionnels proposent un accompagnement individualisé favorisant l'autonomie et le développement des compétences des enfants et des adolescents. L'accent est mis sur les activités pédagogiques et éducatives, les activités de soins et de professionnalisation. L'IME, le SESSAD, tout comme les apparts d'Espaly, cherchent à offrir un environnement bienveillant et stimulant, favorisant l'accès à la culture, aux loisirs et à la vie sociale.

Les pratiques des professionnels ont également évolué dans leur approche en intégrant une dimension de participation active des résidents à la vie de l'établissement et à la prise de décision concernant leur propre parcours. Les projets personnalisés sont élaborés en concertation avec les personnes en situation de handicap, en tenant compte de leurs envies de leurs besoins, participant ainsi au concept d'autodétermination.

## PRESPECTIVES 2024

### **Sensibilisation à la nomenclature SERAFIN**

**PH :** La référence à la nomenclature SERAFIN PH souligne l'importance de suivre des normes et des standards reconnus dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les deux jours de sensibilisation autour du projet d'établissement, du projet personnalisé et des projets d'activités, proposés à l'ensemble des salariés du PHE, sont la première étape avant la réécriture du projet de pôle.

### **Transformation de l'offre, vers une logique de**

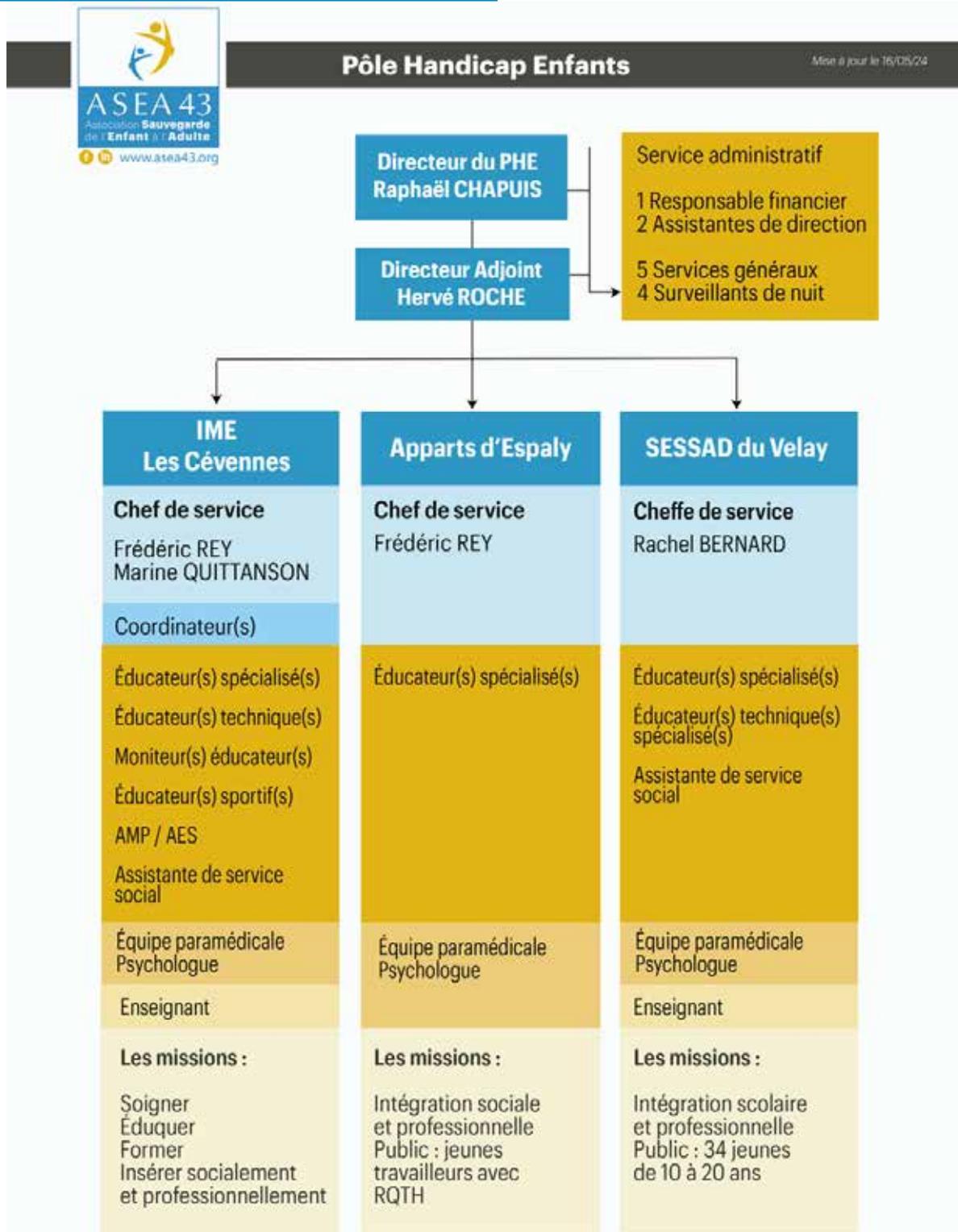
**dispositif :** La formation SERAFIN PH des professionnels concourt à promouvoir une approche pédagogique innovante, une meilleure connaissance des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, ainsi qu'une sensibilisation accrue à la diversité et à l'inclusion.

Cette évolution marque un changement majeur dans les pratiques d'accompagnement, passant d'une approche traditionnelle à une approche plus fluide et inclusive. Le renouvellement du CPOM va permettre au travers du dialogue de gestion d'adapter ces changements au contexte spécifique du territoire du Velay. L'enjeu est aussi de renforcer la coopération entre les différents acteurs institutionnels impliqués.

**L'agilité permanente du Pôle Handicap Enfants témoigne d'une volonté de répondre aux attentes sociétales en matière d'inclusion et de respect des droits des personnes en situation de handicap, tout en favorisant leur épanouissement personnel et leur participation active à la vie de la communauté.**

**Raphaël CHAPUIS, Directeur  
du Pôle Handicap Enfants**

# ORGANIGRAMME PHE



## IME LES CÉVENNES

Chefs de service :

- Frédéric REY
- Marine QUITTANSON

Le CPOM contractualisé en 2020 a fixé les objectifs d'activité en faisant évoluer notre agrément. L'IME « Les Cévennes » fonctionne 210 jours. L'agrément de l'internat a diminué de 69 places avant CPOM. Il est aujourd'hui de 42 places. Les places en externat ont à contrario augmenté pour passer de 9 à 39 places. Actuellement, l'IME est habilité à accompagner 81 enfants et adolescents de 0 à 20 ans.

Dans la réalité, notre établissement par rapport à son histoire étroitement liée avec l'enseignement professionnel, accompagne les jeunes à partir de 10 ans.

**Au 31 décembre 2023, on recense 80 jeunes dans l'établissement. Nous avons réalisé 12 496 journées réparties de la manière suivante :**

### MODALITES D'ACCUEIL

<b>IME INTERNES</b>	<b>6 607</b>
<b>IME SEMI INTERNES</b>	<b>5 714</b>
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>12 321</b>
<b>DONT CRETON</b>	<b>536</b>
<b>ACCUEIL DE JOUR (Unité ODAS)</b>	<b>175</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 496</b>

En 2022, nous avons comptabilisé : 6201 journées en internat, 6098 en semi-internat et 460 journées sur l'unité ODAS.



L'évolution de notre agrément permet aux professionnels d'adopter une nouvelle posture axée sur le principe de l'autodétermination. Les familles peuvent, dès l'admission et tout au long du parcours, exprimer clairement leurs souhaits de manière à co-construire un mode d'accueil qui réponde aux besoins de l'enfant.

L'IME les Cévennes met l'accent sur l'inclusion sociale, en favorisant les interactions avec l'environnement extérieur, que ce soit à travers des partenariats avec des associations, des entreprises ou des institutions locales, ou en organisant des activités ouvertes au public. Cette année ne déroge pas à la règle, de nombreux projets ont rythmé le quotidien de notre établissement. Sans pouvoir tous les lister, je propose de revenir sur quelques temps forts de 2023.

***Il est à noter que les journées de présence comptabilisées sont au REEL, c'est-à-dire que les absences pour maladie ou convenance personnelle des familles, sont prises en compte dans le taux d'activité.***

### LES FÊTES DU ROI DE L'OISEAU

Les fêtes du Roi de l'Oiseau au Puy-en-Velay sont un événement annuel majeur auquel l'IME Les Cévennes participe par le biais de son association « Les Pastres de la Garde ». Fondée en référence à Alex Brolles, l'un des pères fondateurs de l'ASEA 43, cette association renoue avec une tradition interrompue par la crise sanitaire du COVID.

En 2023, grâce à un partenariat renouvelé avec la Compagnie des États du Velay (CEV), 19 jeunes ont pu vivre l'expérience immersive de la vie de camp. Ce projet permet aux jeunes de s'engager activement dans la vie sociale et culturelle de la ville, renforçant leur estime de soi et leurs compétences pratiques.



### MARCHÉ DE NOËL DES TANNERIES

En 2023, Madame NOZIERE référente handicap des Tanneries du Puy en Velay a sollicité l'équipe technique pour participer au marché de Noël de l'entreprise, dans le cadre de la semaine du handicap. Les ateliers « blanchisserie », « autour du bois » et « arts plastiques » se sont mobilisés autour de cet événement en créant des objets destinés à une vente privée pour les salariés des Tanneries.

Le stand, tenu le 23 novembre 2023 de 11h à 14h, a été animé par Véronique DUBOIS et Vanessa VILLARS, éducatrices techniques, accompagnées de quatre jeunes. Cette initiative a permis aux adolescents de mettre en pratique leurs compétences artistiques et artisanales dans un contexte réel. Cette participation active témoigne d'une volonté d'ouverture du PHE synonyme d'expérience inclusive bénéfique pour les jeunes que nous accompagnons.

### TOQUE EN FÊTE

Mercredi 11 avril 2023, le CFA de Bains a accueilli Toque en fête, un concours de cuisine unique en Haute-Loire pour des personnes en situation de handicap. Organisé par Marc DE MIJOLLA et Myriam BRAZ, l'événement s'est tenu au CFA IFP43 à Bains, avec des participants venant de plusieurs structures locales.

Six équipes, composées de deux jeunes et d'un commis, devaient préparer un parmentier d'agneau, une purée de pommes de terre et une tarte aux fraises et pistaches. Le concours était parrainé par Rémi MICHALAS, chef du restaurant "Le Bourbon" à Yssingaux. Le jury était composé de Mickaël CHABANON, MOF, et Jean-Marc BOYER, président de la CDAPH.

L'équipe de l'IME des Cévennes a fait preuve d'une grande maîtrise lors de la réalisation du dessert et ainsi remporté le premier prix.

### PARTENARIAT MAIF PRÉVENTION

Le PHE souhaite également remercier notre partenaire et assureur la MAIF et particulièrement Sandrine DEVIE, responsable de la délégation du Puy en Velay, et Bernard GASPARI, responsable de la branche MAIF prévention. Nous avons pu bénéficier d'un don de 6 VTT que nos jeunes utilisent chaque semaine.

**Fredéric REY, Chef de service**



**Le SESSAD est ouvert à l'accompagnement des jeunes 210 jours dans l'année. Le calendrier d'ouverture correspond globalement à celui de l'Education Nationale avec une semaine de fermeture à chaque période de vacances scolaires.**

La contractualisation du CPOM en 2020 a défini l'augmentation progressive de notre habilitation. Nous sommes passés d'une capacité de 25 enfants en 2020 à une capacité de 34 en 2023. La montée en charge s'est faite de manière progressive avec une augmentation de 3 places par an.

En 2023, le SESSAD a accompagné 45 jeunes, avec une file active de 44 jeunes dont 13 sorties et 3 admissions. Nous remplissons l'objectif de la file active fixé par le CPOM. Les professionnels du service doivent réaliser 4 actes/personne/semaine, soit 44 jeunes x 4 actes x 42 semaines = 7 392 actes.

## SESSAD DU VELAY

Cheffe de service :  
• Rachel BERNARD

### LA FIN DU PROJET PROJET'ON NOUS :

En début d'année 2021, la CNSA publiait son appel à projet :

« Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent ».

Tout de suite, l'équipe du SESSAD s'est projetée pour répondre à cette proposition au travers de la réécriture de son projet de service.

### Le début d'une belle aventure !

#### La recherche d'un cabinet de design social :

De recherches en recherches, la rencontre par **hasard avec les membres de la grande bobine** : Sophie KRAMCZYK, co-fondatrice de l'agence de design social, Marion HERAIL, vidéaste et photographe.

Tout de suite intéressées par notre proposition, nous avons construit ensemble un projet que nous avons présenté à la CNSA.

### Co-concevoir le contenu et la forme du projet de service d'un SESSAD avec les jeunes, les parents et les professionnels pour une meilleure appropriation par les parties prenantes.

Notre projet était construit. Il nous manquait un évaluateur. Le cabinet ID ES Consultants a bien voulu nous accompagner dans notre aventure. L'équipe était au complet !

De mai à octobre, les semaines ont été longues. Parfois notre esprit pensait à une issue favorable.

Le rêve laissa place à la réalité le 16 novembre 2021, date de la signature de la convention nous liant à la CNSA pour le lancement de ce beau projet.

Deux années se sont écoulées. Novembre 2023 signe la fin de cet événement ! Une année riche qui clôturera la fin des 7 expérimentations retenues :



Création d'un plateau de jeu pour expliquer le parcours d'un jeune au SESSAD.

Réalisation d'une vidéo de présentation du SESSAD.

Création d'un groupe de soutien entre parents.

Repenser le dossier d'accueil.

Aménagement d'un espace pour les jeunes du SESSAD.

Construire le projet personnalisé grâce à un temps créatif.

Création d'objets pour faciliter la discussion lors des RDV.

Des temps dédiés à l'évaluation ont été dégagés pour permettre au cabinet ID ES de nous faire un retour constructif sur les temps forts du projet.

#### Ce que l'on retiendra de ces deux années de projet :

De belles rencontres avec des professionnelles extérieures au champ du médico-social qui nous ont fait découvrir des techniques de travail différentes de nos pratiques habituelles.

Un travail collaboratif avec les familles, afin de prendre en compte leurs avis et de les mettre en œuvre sur le terrain.

L'amélioration de nos pratiques au travers d'outils, des espaces d'échanges conviviaux avec les familles. Une cohésion d'équipe qui a prouvé son efficacité. La mobilisation des acteurs (enfants, parents, partenaires) a demandé beaucoup d'énergie pour que la participation de chacun aux espaces proposés soit possible. Un challenge qu'a su dépasser l'équipe du SESSAD. Un grand merci à eux pour leur investissement.

## INAUGURATION DE NOS NOUVEAUX LOCAUX

En 2022, le SESSAD a fait l'acquisition d'un nouveau local : un appartement situé à la même adresse que les locaux actuels, à l'étage supérieur. Le projet CNSA a permis de travailler avec les jeunes et les familles et le soutien d'un architecte d'intérieur à l'aménagement de ce nouveau lieu : un espace dédié à l'accueil des jeunes avec du mobilier et des couleurs chaleureuses. Le 21 juin, nous avons inauguré cet espace avec les familles et les jeunes. Ces derniers ont été interrogés pour lui trouver un nom. L'appartement est aujourd'hui dénommé « secundo »



## RENCONTRE ENSEIGNANTS SPECIALISES - AVS

Le SESSAD collabore principalement avec les établissements scolaires du bassin du Puy, mais plus largement sur le département quand cela le nécessite. Les partenariats sont essentiels pour assurer une prise en charge globale et cohérente. La collaboration entre l'Éducation nationale et le SESSAD repose sur une approche pluridisciplinaire et partenariale, centrée sur les besoins de l'élève. Cette collaboration vise à promouvoir une scolarisation inclusive, en garantissant que chaque élève bénéficie des soutiens nécessaires pour réussir son parcours éducatif. L'équipe a souhaité proposer un temps de rencontre conviviale aux enseignants et AVS des classes ULIS. Organisé dans nos nouveaux locaux, cet échange a permis aux enseignants de découvrir nos nouvelles installations, mais aussi de pouvoir rencontrer l'ensemble des professionnels. Un temps apprécié propice à la rencontre, dans un contexte différent de l'accompagnement de nos jeunes.

Rachel BERNARD, Cheffe de service



**Le FH «Les Apparts d’Espaly» a connu une évolution significative de son projet depuis le 1er janvier 2020. Il offre désormais une opportunité aux jeunes de 16 à 25 ans de développer leurs compétences et leur autonomie. Ouvert toute l’année, il représente la dernière étape avant que ces jeunes ne deviennent autonomes. Le programme vise à leur apprendre la gestion administrative et matérielle d’un logement, ainsi que les compétences nécessaires pour vivre seul. L’objectif principal est l’inclusion sociale et leur autonomisation.**

## APPARTS D’ESPALY

**Chef de service :**  
• Frédéric REY

L’accompagnement s’étend sur deux ans, renouvelables une fois, offrant ainsi un maximum de quatre ans d’accompagnement. «Les Apparts d’Espaly» disposent de 8 places d’accueil permanent et une place d’accueil temporaire, principalement sous forme de colocation, mais les jeunes peuvent également bénéficier d’un appartement individuel.

Le FH offre aux personnes accompagnées la possibilité de bénéficier de l’appartement tremplin, situé à proximité de la structure principale. En proposant un logement en diffus dans la ville d’Espaly, cette initiative vise à offrir une étape supplémentaire dans le développement de leur autonomie personnelle. L’objectif est de les aider à franchir une nouvelle et dernière étape vers une vie ordinaire et autonome.

Durant l’année 2023, nous avons accueillis 10 jeunes ce qui représente 2310 journées, et 7 jeunes dans le cadre de l’accueil temporaire (1 déclaré aux autorités de tarification et 6 stagiaires).

Le taux d’occupation de l’hébergement permanent est de 95% de l’objectif CPOM 2023. On note une évolution : en 2022 il était de 85%.

Le taux d’occupation de l’accueil temporaire est de 54% mais là aussi il augmente par rapport à 2022, puisqu’il était de 27%.

**Fredéric REY, Chef de service**

## La communauté 360

Créée en 2022, la communauté 360 Haute-Loire est portée par l'ASEA 43. Cette cellule d'appui est dédiée aux personnes en situation de handicap, à leurs familles et proches aidants.

### La communauté 360 écoute, informe et oriente pour

- Repérer et prévenir toute rupture de parcours,
- Co-construire des réponses coordonnées,
- Trouver de nouvelles solutions d'accompagnement,
- Faciliter l'accès aux droits.

La communauté 360 Haute-Loire met en place une synergie entre acteurs spécialisés et de droit commun, grâce à une vision à 360 degrés qui tient compte du parcours et projet de vie de la personne. Elle soutient la démarche d'autodétermination.

La communauté 360 Haute-Loire se déploie sur le territoire. Les 243 sollicitations, dont 120 gérées par la Communauté de notre département, montrent une première amorce du travail engagé et à poursuivre.

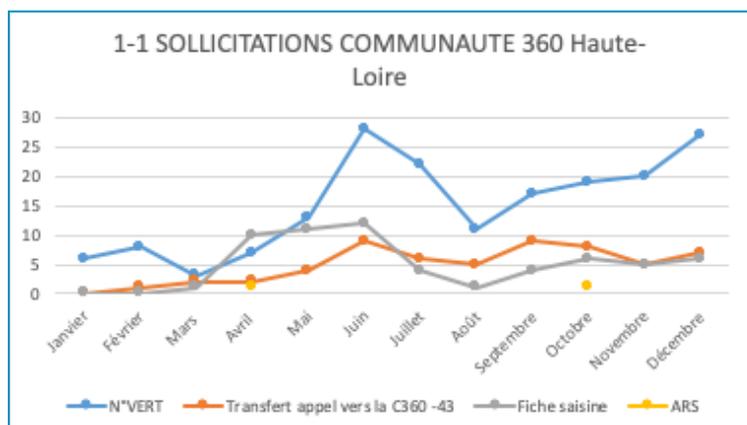
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la communauté de notre département devra prendre en charge la totalité des appels du 0800 360 360, soit les 243 interpellations (fiches saisines comprises) que nous aurions reçues sans les répondants nationaux, sur cette année 2023. Ce changement va avoir un impact sur la gestion de la Communauté 360.



### PROJET :

L'autodétermination est une des perspectives de l'année 2024. La mise en place d'un facilitateur de choix de vie sur notre territoire pour étoffer la boîte à outils de la C360 sera un objectif pour notre pôle. Un pré-projet a été déposé auprès de l'ARS, fin d'année 2023.

Stéphanie ASTIER, Coordinatrice C 360



## PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION

- SAO - SIAO/115 - EPIH
- Jean Solvain
- Hébergement Insertion



### Introduction du Directeur Sylvain BRUNETTI

Pour le Pôle Précarité Insertion de l'ASEA43, l'année 2023 a été rythmée par différents facteurs : l'innovation, l'évolution, l'affirmation, la sécurisation et l'émotion...

**L'innovation** avec la mise en place du Dispositif Expérimental de Prévention et d'Information Sur la Traite et l'Exploitation Sexuelle pour les mineurs et jeunes majeurs. Ce projet est remarquable à plusieurs égards. D'une part, parce qu'il vient lutter contre la prostitution, fléau peu visible mais malheureusement bien présent en Haute-Loire. Et d'autre part, parce que c'est un projet transversal au sein de l'ASEA 43, car porté par le Pôle Protection de l'Enfance et le Pôle Précarité Insertion. Ce projet s'est poursuivi durant l'année 2024.

**L'évolution** : après plusieurs mois de travail et de réflexion, l'indépendance du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation a été impulsée avec l'arrivée de Monsieur Sebastien DUFOUR, nouveau chef de service.

## LES CHIFFRES CLÉS

Une nouvelle équipe a été constituée et le travail partenarial a été fortement relancé pour permettre une réflexion commune avec l'ensemble des acteurs concernés et définir des objectifs de travail communément partagés.

**L'affirmation** : des valeurs humanistes de l'association ont été rappelées par l'ensemble des salariés lors des évènements liés aux déboutés du droit d'asile.

**La sécurisation** : des locaux a été une nécessité depuis deux années déjà afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et les conditions d'accueil des usagers au niveau de Jean SOLVAIN. Cela s'est concrétisé, en 2023, par la mise en place de la vidéo surveillance.

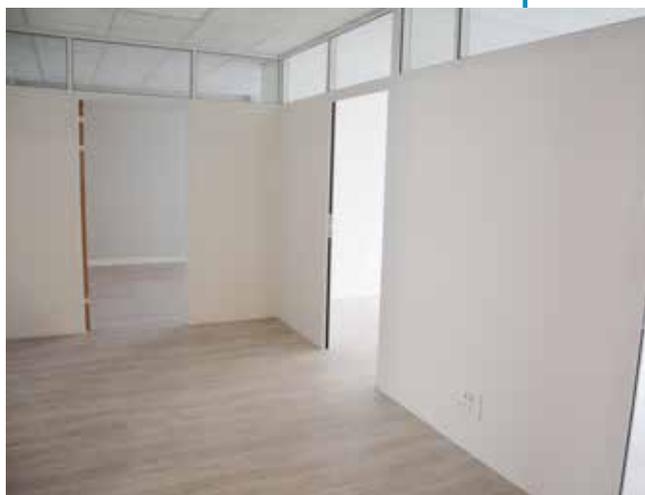
**L'émotion** : avec la disparition soudaine de notre collègue et ami André GORGET qui a marqué le Pôle Précarité Insertion et plus largement l'association dans son ensemble.

## LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

Cette année 2024 doit être jalonnée par des marqueurs forts tels que la réflexion collective, le travail collaboratif et la structuration. Ceux-ci sont des préalables essentiels afin de préparer l'avenir à court et moyen terme du Pôle Précarité Insertion.

Un travail préparatoire est donc nécessaire afin d'anticiper le passage en CPOM pour le versant financement DDETSPP. Une évolution de notre structuration budgétaire très complexe est essentielle. Pour rappel, l'année 2023, c'est 2 DGF différentes, 36 demandes de subventions annuelles différentes pour 30 dispositifs et c'est une dizaine de financeurs différents.

Enfin, l'association ASEA 43 a acheté des nouveaux locaux afin de permettre de déménager les bureaux du 4 rue de la passerelle devenus trop vétustes et exigus. Cette opportunité nous a permis de réfléchir tous ensemble sur les nouvelles modalités d'accueil des différents publics et l'occupation des nouveaux locaux par les professionnels. Ce travail a donné lieu à une synthèse soumise à différents cabinets d'architectes.

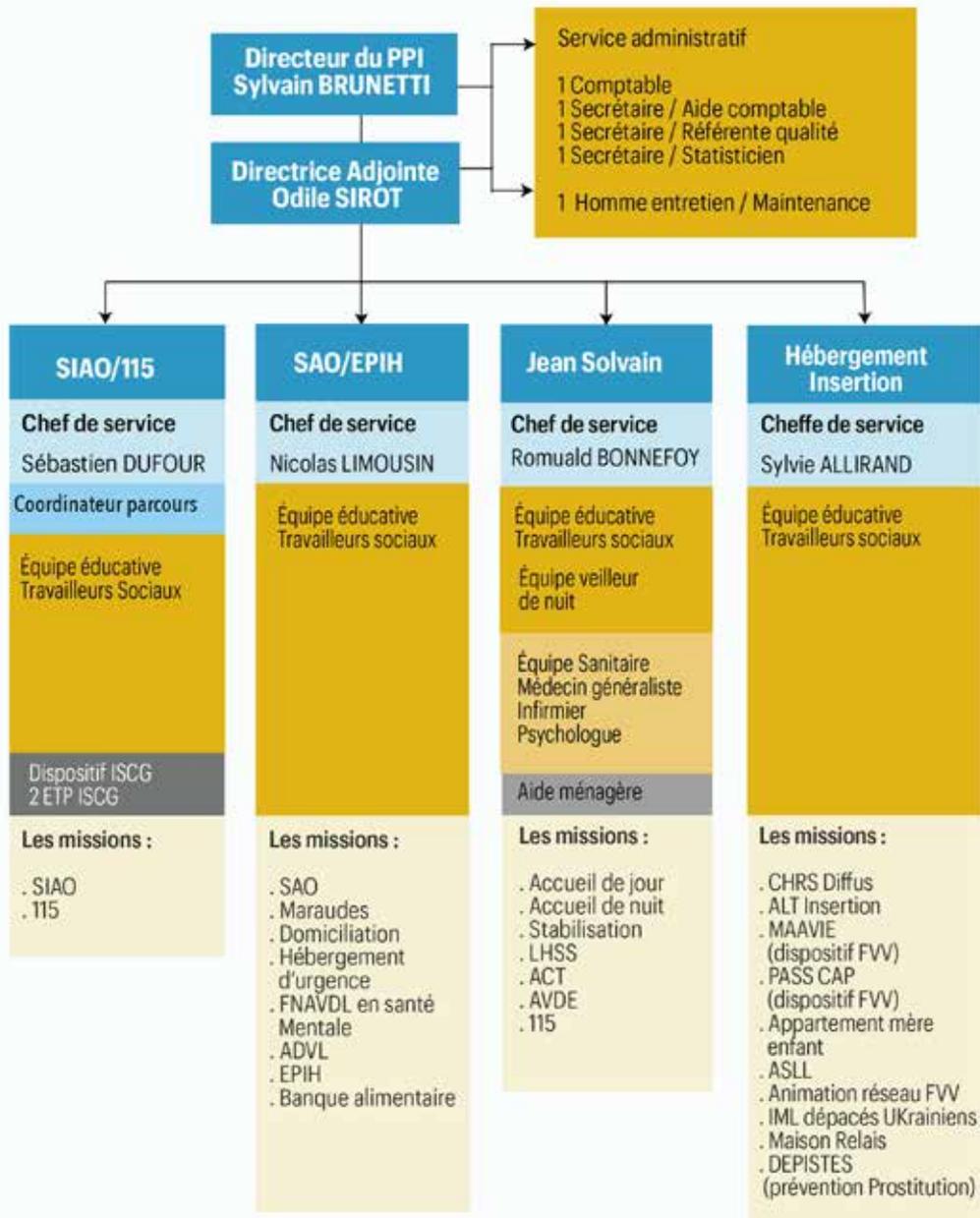


# ORGANIGRAMME PPI



## Pôle Précarité Insertion

Mise à jour le 16/05/24





**Le SAO a pour mission d'accueillir, d'informer et d'évaluer les demandes de personnes en situation de précarité, afin de les conseiller et de les orienter pour apporter la meilleure réponse à leurs besoins et difficultés. Dans le cadre de permanences journalières il offre un premier point de contact, d'écoute et d'information.**

## SAO - SIAO/115 - EPIH

**Chefs de service :**

- Sébastien DUFOUR
- Nicolas LIMOUSIN

**Plusieurs types d'aides et d'accompagnement sont mis en œuvre :**

- aides d'urgence (hébergement d'urgence, aide alimentaire, bons de transport)
- domiciliation
- demandes d'hébergement auprès du SIAO
- assistance administrative

**Le service s'appuie sur de nombreux partenaires :**

le SIAO/115, le CCAS, les associations caritatives, les mairies, la Préfecture, les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales, le service social de secteur etc.

Par ailleurs, le SAO assure des maraudes deux fois par semaine en allant à la rencontre des personnes en situation de précarité dans leur environnement (squats, rue, etc.)

**Le SIAO a pour mission principale la coordination de l'ensemble des dispositifs d'accueil, d'hébergement d'urgence, d'insertion, et de logement adapté pour les personnes en difficulté sociale.**

**Le service est aussi engagé sur des missions spécifiques :**

- Recensement de l'offre d'hébergement
- Gestion du numéro d'appel 115
- Suivi des évaluations, traitement des demandes
- Suivi et coordination des parcours

### L'Equipe Pluridisciplinaire d'Intervention dans l'Habitat

L'EPIH est un dispositif départemental porté par le SAO depuis janvier 2020, dans le cadre d'une convention avec le Centre Hospitalier Sainte-Marie.

Une équipe : Infirmier Diplômé d'Etat en psychiatrie/travailleur social intervient dans la prise en charge des situations d'incurie dans l'habitat en suivant la logique « d'aller vers » les publics touchés par cette problématique.

L'incurie est souvent caractérisée par une occupation inadéquate du logement, avec une accumulation de déchets/d'objets, voire la présence d'un grand nombre d'animaux. Cette accumulation peut entraîner des risques infectieux et des situations de dangers, sanitaire et liés à la sécurité.

### Faits marquant en 2023

- Arrivée d'un nouveau chef de service : Sébastien DUFOR
- Mise en œuvre du renforcement de la position du SIAO dans ses missions de coordination de l'hébergement, de gestionnaire de parcours, d'observatoire social
- Travail de réorganisation pour une séparation des services SAO/EPIH et SIAO

### Chiffres clés :

- 2500 passages au SAO
- 254 personnes accueillies en Hébergement d'Urgence
- 64 maraudes assurées représentant 273 contacts
- 2258 appels au 115 reçus
- 465 demandes SIAO traitées
- 79 situations traitées en EPIH





## JEAN SOLVAIN

Chef de service :

- Romuald BONNEFOY

### Chiffres clés :

- 383 personnes reçues tous dispositifs confondus (315 homme et 68 femmes)
- 4892 passages en accueil de jour
- 227 personnes hébergées en accueil de nuit pour 27755 nuitées
- 36 personnes accompagnées dans le dispositif de stabilisation
- 37 personnes accompagnées en Lits Halte Soins Santé

Le service Accueil Jean Solvain est une structure d'hébergement collectif de 27 places qui intègre plusieurs dispositifs :

- Accueil de jour : ouvert de 8h30 à 18h pour toute personne ne disposant pas d'un hébergement.
- Accueil de nuit (9 places) : accueil après orientation par le 115, 17 nuits puis possible orientation vers un autre dispositif, chambres doubles ou triples.
- Dispositif de stabilisation (9 places) : accueil possible après préconisation du SIAO et décision d'admission par la structure, chambres doubles ou individuelles.
- Dispositif des Lits Halte Soins Santé (9 places) : dossier médical et social à renseigner, décision d'admission par la structure.
- Dispositif des Appartement de Coordination Thérapeutique (5 places) : dossier médical et social à renseigner, décision d'admission par la structure.
- Mesures d'accompagnement vers ou dans le logement (ASLL, AVDL).

**L'Accueil Jean Solvain est aussi gestionnaire du 115 du lundi au vendredi de 18h à 8h30 et 24h/24h les weekend et jours fériés pendant les temps de fermeture du service dédié.**

### Faits marquant en 2023

- Réhabilitation de 7 chambres pour le dispositif Lits Halte Soins Santé.
- Installation vidéo surveillance en avril 2023.
- Mise en place d'un nouveau dispositif pour la veille hivernale avec l'installation d'un hébergement type ALGECO pour 4 places, associé à un bloc WC à proximité.

## HÉBERGEMENT INSERTION

Cheffe de service :  
• Sylvie ALLIRAND

**Le service Hébergement Insertion se donne pour mission d'apporter un hébergement temporaire et un accompagnement global pour les personnes en difficulté et sans logement.**

Un travail est mené par les professionnels pour développer l'autonomie des personnes accompagnées et ainsi favoriser leur insertion durable dans la société.

**Plusieurs dispositifs sont intégrés au service :**

- MAAVIE (Mise A l'Abri des Victimes de Violences et leurs Enfants)
- PASS'CAP (Projet d'Accompagnement Social et de Soutien Collectif à l'Autonomie et à la Parentalité)
- AME (Accueil Mères Enfants)
- DEPISTES (Dispositif Expérimental de Prévention et d'Information Sur la Traite et l'Exploitation Sexuelle)
- Maisons relais : accès à un logement pérenne pour des personnes en situation d'exclusion ou d'isolement disposant de faibles ressources
- IML (Intermédiation Locative pour des logements en location / sous-location à destination des ressortissants ukrainiens)

### Chiffres clés :

- 103 personnes accueillies en CHRS diffus
- 28 personnes accueillies dans le dispositif MAAVIE (Mise A l'Abri des Victimes de Violences et leurs Enfants)
- 13 personnes accueillies dans le dispositif PASS'CAP (Projet d'Accompagnement Social et de Soutien Collectif à l'Autonomie et à la Parentalité)
- 10 accompagnées en AME (Accueil Mères Enfants)
- 377 professionnels et 1566 jeunes ont bénéficié d'une sensibilisation sur la prostitution des mineurs
- 97 personnes accompagnées en IML
- 19 personnes accueillies dans les Maisons relais



## Faits marquants en 2023

- Le service hébergement d'insertion a intégré en 2023 un nouveau dispositif : DEPISTES (Dispositif Expérimental de Prévention et d'Information Sur la Traite et l'Exploitation Sexuelle) pour les mineurs et les jeunes majeurs.

Un ciné-débat « Prostitution des mineurs – story des réseaux sociaux » a été organisé par DEPISTES et a réuni 130 jeunes et professionnels.

- Le service IML (intermédiation locative) pour les familles ukrainiennes a augmenté sa capacité en logements, 7 appartements supplémentaires. Un changement de travailleur social est intervenu en 2023.
- L'analyse de la pratique professionnelle a repris en 2023 avec une séance mensuelle.



Fête Anniversaire à la Maison relais du Haut Allier



Atelier déco à la Maison Relais



Activité Aisance aquatique avec le DAHLIR pour le Service Hébergement Insertion

